

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2401 Se préparer à la profession			
Ancien Code	PEDE2B41PRPRO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2410		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) HELHa Gosselies Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPRez (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module vise à outiller l'étudiant pour la prise en charge d'une classe primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.4 Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)

Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**

- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

Ce module vise à :

- découvrir les différentes facettes de la gestion de la classe.
- analyser des outils, des techniques facilitant la gestion de la classe.
- découvrir et analyser des gestes professionnels liés à la communication verbale et non verbale.
- s'ouvrir aux pratiques inclusives

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B41PRPROA Se préparer à la profession

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B41PRPROA Se préparer à la profession

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Se préparer à la profession			
Ancien Code	12_PEDE2B41PRPROA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB2411		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module vise à outiller l'étudiant pour la prise en charge d'une classe primaire.

Nous allons proposer à l'étudiant d'enrichir "sa boîte à outils pédagogiques".

Notre ambition est donc de proposer diverses techniques et pratiques pédagogiques utilisables dans toutes les disciplines et, à tous les niveaux de l'enseignement fondamental.

Plus précisément, au travers de cette AA, l'étudiant va:

- découvrir les différentes facettes de la gestion de la classe.
- découvrir et analyser des outils et des démarches pédagogiques facilitant la gestion de la classe.
- découvrir et analyser des gestes professionnels liés à la communication.
- s'ouvrir aux pratiques coopératives, interdisciplinaires et inclusives.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de comprendre, définir et expliciter (AAT 2), analyser (AAT11) et mettre en oeuvre (AAT 8), notamment à partir de situations concrètes, les techniques, pratiques pédagogiques et modèles vus au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les techniques et démarches pédagogiques suivantes seront abordées dans le cours : les jeux, les méthodes de correction, les travaux de groupe, les ateliers, le conseil de coopération, les démarches coopératives (tutorat...), la situation problème, la démarche inductive, la feuille de route, le plan de travail et le contrat, les ceintures de compétences, la démarche par projet (et l'interdisciplinarité)...

Démarches d'apprentissage

1. Les séances de cours prendront la forme d'exposés théoriques avec des illustrations de la théorie par des exemples concrets. Des exercices, des mises en situation et des expérimentations en lien avec certains dispositifs seront aussi proposés...
2. La lecture du livre de B. Rey "Faire la classe à l'école élémentaire" sera réalisée par les étudiants en préparation de certains modules. Un calendrier définissant les échéances a été défini lors du premier cours.

- Chap 1. 4 octobre
- Chap 4. 25 octobre
- Chap 3. 13 novembre
- Chap 2. 5 décembre
- Chap 5. 18 décembre

Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance, des attentes et exigences du cours.

Mise à disposition de notes de cours + ressources complémentaires sur la plateforme Connected.

Sources et références

Rey, B. (2016). Faire la classe à l'école élémentaire. 11e version revue et argumentée. De Boeck.

Pierret- Hannecart, M.,& Pierret, P. (2006). Des pratiques pour l'école aujourd'hui. De Boeck.

Connac, S. (2009). Apprendre avec les pédagogies coopératives. ESF.

Connac, S. (2017). Enseigner sans exclure. ESF.

Rey, B. (2011). Pourquoi des élèves actifs? Politique, revue de débats n° 72. Supports en ligne.

Bélaïr, F. (2007). Ma classe qualité. Des outils pratiques de gestion de classe. Chenelière.

Billard, M-J. (2012). Les corrections en classe. Professeur aujourd'hui. http://pedagogie.ac-limoges.fr/ia87/IMG/pdf/les_corrections_en_classe.pdf

CAHIERS PÉDAGOGIQUES N° 448 . Dossier « Le jeu en classe ».

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours (ppt), bibliographies et ressources diverses déposées sur la plateforme Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur toute la matière pendant la session de janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les modalités du Q3 sont identiques à celles du Q1 : examen écrit portant sur toute la matière.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).